

# ESTHÉTIQUE AUTOMOBILE

4208 - AEP - 570 h

## FRAIS DE FORMATION 2022-2023

### I. Cahiers d'exercices et reprographie par compétence

1 - Métier et formation	
2 - Notions relatives au travail général d'atelier	0,75 \$
3 - Approche qualité et modes d'organisation du travail	0,75 \$
4 - Nettoyage intérieur, extérieur et du compartiment moteur d'un véhicule	1,00 \$
5 - Entretien : Charnières, serrures, caoutchoucs d'étanchéité, moulures, bandes décoratives	0,50 \$
6 - Protection contre la rouille	0,25 \$
7 - Remise en état des surfaces peintes	0,75 \$
8 - Retouches de peinture	0,50 \$
9 - Réparation de sellerie	0,50 \$
10 - Pose d'accessoires	0,50 \$
11 - Contrôle de la qualité	0,75 \$
12 - Recherche d'un milieu de travail	0,75 \$
13 - Intégration au milieu du travail	0,50 \$
<b>Sous-total</b>	<b>7,50 \$</b>

### II. Frais administratifs

Frais d'inscription sur le site AdmissionFP.com	8,55 \$
<b>Sous-total</b>	<b>8,55 \$</b>

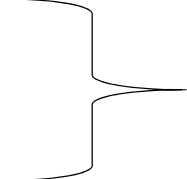
**TOTAL: Montant à payer au centre**

**16,05 \$**

*Modes de paiement acceptés: carte de débit, Visa, Mastercard, chèque ou mandat-poste*

## AUTRES FRAIS À PRÉVOIR

### III. Matériel obligatoire à vous procurer à l'endroit de votre choix

1 stylo		
1 crayon à mine		
1 surligneur		10,00 \$
1 gomme à effacer		
1 cartable 1 et demi pouce		
Bottes ou souliers de sécurité approuvées CSA (triangle vert)		120,00 \$
Lunettes de sécurité approuvées CSA. Aucune lunette teintée. Quantité recommandée: 3		6,00 \$
<b>Coût approximatif</b>		<b>136,00 \$</b>

### IV. Uniformes obligatoires à vous procurer à l'endroit de votre choix

Pantalons de travail ou jeans bleu marin. Quantité recommandée: 2

Chemises de travail manches longues et/ou courtes, bleues marines unies. Quantité recommandée: 2

Chandails manches longues et/ou courtes, bleus marins unis. (sans capuchon). Quantité recommandée: 2

*a- SORTIE PÉDAGOGIQUE: Des frais d'au plus 30\$ pourraient vous être exigés en cours d'année afin de défrayer les coûts de transport reliés à une sortie pédagogique.*

*b- REMBOURSEMENT: Le Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme n'est pas tenu de rembourser les frais à un élève qui abandonne son programme après avoir débuté sa formation.*

*c- RÉFÉRENCEMENT: Si vous êtes bénéficiaire de l'assurance-emploi ou de l'assistance-emploi, vous devez payer ces frais au Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme. Par la suite, sur présentation de votre reçu, vous pourrez demander votre remboursement, s'il y a lieu, à l'organisme qui s'occupe de votre dossier.*

*d- ASSURANCE: L'assurance du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord ne couvre pas les dommages découlant d'accidents pour lesquels le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, ou les personnes oeuvrant pour lui, n'a commis aucune faute. Le Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme suggère aux parents et aux élèves adultes de vérifier auprès de leur assureur la couverture qu'ils détiennent au cas où ils subiraient des dommages résultant d'accidents pour lesquels le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord n'est pas responsable.*